



MAI 2018
N° 3 63^e ANNEE

WWW.UNITERRE.CH

OGM Les nouvelles techniques de modification du génome échappent au cadre réglementaire du génie génétique. Tour d'horizon des enjeux et des risques, avec Eva Gelinsky.

BLÉ PANIFIABLE En Suisse, on déclassé du blé indigène de belle qualité, et on importe en quantité des produits surgelés industriels. Drôle de paradoxe ! Eclairages sur ce marché de dupes.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Agriculture conventionnelle ou solidaire, on fait le point.

LE JOURNAL PAYSAN INDÉPENDANT

L'UNION FAIT LA FORCE

EDITORIAL

BERTHE DARRAS
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Un vent de protestation souffle sur la Suisse. Alors que le contre-projet sur la sécurité alimentaire du 24 septembre 2017, plébiscité à 78% par le peuple suisse, était un message clair – semble-t-il – des citoyennes et citoyens pour maintenir et soutenir l'agriculture suisse, voici que le Conseil Fédéral sort sa "Vue d'ensemble sur la politique agricole 2022+" qui vient bafouer cette votation et renforcer l'idée que l'agriculture suisse n'est aux yeux de nos politiques qu'une monnaie d'échange. Cela se voit clairement dans sa précipitation à vouloir signer des accords de libre-échange avec le MERCOSUR et la Malaisie par exemple.

Justement, une nouvelle fois, des voix citoyennes s'élèvent de la base pour contester le sacrifice annoncé de l'huile de colza suisse, ainsi que l'ignorance volontaire des conditions déplorables – environnementales et sociales - de production d'huile de palme en Malaisie dans le cadre de l'accord de libre-échange avec ce pays. Même le Conseil National s'en inquiète: en effet, 140 parlementaires ont voté en février dernier pour que la Suisse interrompe les négociations de libre-échange avec la Malaisie! Ce que regrette très fortement M. Schneider-Ammann.

Mais que se passe-t-il? Il semblerait que le peuple suisse ne soit pas très en accord avec les velléités de ses dirigeants ou plutôt l'inverse. Nous assistons aujourd'hui à la naissance d'un véritable fossé entre la volonté de nos politiques et celle du peuple... Qui l'emportera? Jusqu'où cela ira? D'ailleurs, en réponse à cela, on voit se créer beaucoup de mouvements citoyens et paysans: Mouvement pour la Paysannerie Citoyenne à Genève, mouvement "Allmende" en Suisse-Alémanique et bien d'autres... Tous ces mouvements sont une chance pour nous - peuple suisse - de montrer que nous ne sommes pas d'accord avec la direction que prend notre Confédération, qui continue à suivre une idéologie du "on va droit dans le mur" et "on verra plus tard les conséquences"... On n'arrête pas de nous répéter que si nous ne signons pas ces accords de libre-échange, ce seront des places de travail perdues. Mais, n'est-ce pas l'inverse? Encore plus de places de travail seront perdues dans l'agriculture.

L'Union fait la force, comme le dit si bien l'adage. Alors, soyons ingénieux, créatifs et coopératifs! Rassemblons nos forces et synergisons-nous afin d'éviter de nous éparpiller. Et surtout, c'est en mutualisant nos forces que nous prendrons de plus en plus de poids pour renverser la tendance! Nous avons en plus une très belle opportunité cette année pour mener ce combat commun: faire enfin passer en votation populaire la souveraineté alimentaire du peuple, plutôt que de continuer dans cette course sans fin au profit et à l'exploitation, qui ne réussit qu'à certains... au travers de l'initiative pour la Souveraineté alimentaire d'Uniterre et de l'initiative Fairfood des Verts.

Alors, maintenant, qu'est-ce qu'on attend? •



LES IMAGES DU MOIS

17 avril 2018, journée internationale des luttes paysannes
on milite en musique!
à Lausanne, Genève, Berne, Zürich, St. Gall et Trogen.
lire les comptes rendus en page 7

plus de photos sur
www.uniterre.ch/17avril2018

Si l'on en croit le secteur biotechnologique et l'industrie agricole, les nouveaux procédés tels que la chirurgie des gènes et la modification du génome (en particulier CRISPR/Cas) devraient entièrement échapper au cadre réglementaire du génie génétique. Interview d'Eva Gelinsky.

LE GÉNIE GÉNÉTIQUE PAR LA PETITE PORTE

INTERVIEW

EVA GELINSKY
PROSPECIERARA, IG SAATGUT, CENH

PROPOS RECUEILLIS PAR
MATHIAS STALDER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Les débats suivent un schéma classique, à un détail près: ces nouvelles techniques sont soutenues non seulement par Monsanto, DowDuPont, Bayer, etc., mais aussi par Urs Niggli, qui dirige depuis 28 ans l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL). Bio Suisse exige une réglementation stricte dans le cadre de la loi sur le génie génétique (LGG), à l'instar de la fédération internationale du mouvement bio, IFOAM Organics. Urs Niggli, lui, plaide en faveur d'un processus de contrôle distinct. Alors que la question de la précaution n'est même pas encore clarifiée, les Etats-Unis font déjà pousser un colza résistant aux herbicides, dans les champs cultivés selon l'un des nouveaux procédés. Ce colza ne peut d'ailleurs pas être identifié comme OGM car, outre-Atlantique, les nouvelles techniques de modification génétique n'entrent pas dans le cadre juridique du génie génétique et les plantes qui en sont issues ne sont donc pas catégorisées OGM. Uniterre a interviewé Eva Gelinsky, qui est collaboratrice scientifique chez ProSpecieRara mais aussi coordinatrice de la communauté d'intérêts pour les semences génétiquement non modifiées (IG Saatgut) et membre de la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH).

Quelle est la différence avec les OGM traditionnels ?

Contrairement au génie génétique classique, ces nouveaux procédés, en particulier la méthode CRISPR/Cas, visent à intervenir de manière très précise dans le génome des plantes, des animaux (voire des humains). Après trois décennies passées à étudier la technique du séquençage aléatoire, qui ont montré qu'il était difficile de contrôler l'assemblage des nouvelles séquences de gènes et presque impossible d'appliquer cette technique à des génomes complexes. Malgré tout, on se croit maintenant capable de manipuler le génome et la régulation génétique de manière ciblée, planifiée et sans effets secondaires considérables. Pourtant, les nouvelles techniques, p. ex. CRISPR, requièrent différentes étapes qui rappellent fortement les techniques classiques. Il faut toujours préparer les cellules et éventuellement ouvrir les parois cellulaires. Il y a toujours une transformation, une insertion de "l'information". Ce transfert se fait classiquement à l'aide des "canons gé-

netiques", des agrobactéries ou de micro-injections. Les cellules transformées sont régénérées en plantes, mais cela ne fonctionne souvent pas du tout ou entraîne des mutations non désirées. Les étapes de sélection (des plantes phénotypiquement "normales"), c'est-à-dire les tests permettant notamment de savoir si l'effet escompté a été obtenu, restent également nécessaires. Globalement, les nouvelles techniques de génie génétique sont surtout plus rapides que les anciennes. Elles ne visent pas toujours la création d'organismes transgénétiques, qui portent en eux des génomes "étrangers", mais elles doivent toujours être considérées comme des procédés de modification génétique. Car elles reposent sur une intervention technique directe dans le génome et supposent l'utilisation de matériel génétique préparé à l'extérieur des cellules.

Pourquoi ces méthodes suscitent-elles un intérêt même dans le mouvement bio ?

On nous fait miroiter des plantes capables d'un meilleur rendement, d'une consommation plus efficace de l'eau et des nutriments et d'une plus grande résistance aux maladies. De telles plantes profiteraient aussi à l'agriculture biologique. Malheureusement, les débats qui entourent le thème très technique et très complexe du nouveau génie génétique sont souvent trop superficiels, même dans le mouvement bio. On veut croire aux belles promesses, on espère créer des "superplantes" et on ne se pose pas assez la question de ce qui est fait exactement et des conséquences possibles. Urs Niggli encourage ce phénomène quand il affirme par exemple que les risques sont scientifiquement quantifiables et que leur évaluation doit être différenciée puisque le risque effectif est nettement inférieur (Lebensmittelzeitung 6/2018). Ces affirmations n'ont rien d'une analyse scientifique sérieuse.

Quels sont les arguments en faveur de ces nouvelles techniques ?

On entend souvent que la méthode CRISPR est très précise et donc beaucoup plus sûre que le génie génétique conventionnel. Rappelons que "précis" ne veut pas forcément dire "sûr". CRISPR permet différentes modifications: ce procédé peut être utilisé pour implanter certains transgènes dans des organismes, comme avec les méthodes classiques de modification génétique. Ou alors de nouveaux transgènes sont implantés en très grand nombre, transformant radicalement les organismes concernés. Certaines paires de base peuvent aussi être ajoutées dans le génome ou retirées de manière ciblée. Ces gènes sont alors inactivés ou modifiés, ou leurs effets sont renforcés. Des modifications même petites produisent alors de grands effets, justement parce qu'elles peuvent désormais être ciblées.

L'idée selon laquelle ces techniques pourraient être utilisées pour créer, désactiver ou (ré)activer des fonctions spécifiques d'un gène est très réductionniste et repose sur des simplifications inadmissibles. La plupart des gènes largement étudiés ont différentes fonctions dans différents tissus, à différents stades de développement ou peuvent avoir un effet sur différentes cascades de signalisation au sein d'une même cellule. Comme pour le génie génétique conventionnel, les effets tant sur la structure du génome que son expression sont négligés. Les plantes apparaissent comme des "kits de construction" dans lesquels il est possible de "bricoler" à volonté.

Quels sont les risques ?

Etant donné que les nucléases utilisés dans la méthode de l'édition génomique ont une tolérance de plusieurs paires de base, de nombreuses autres séquences d'ADN, en plus de la séquence cible, peuvent potentiellement être modifiées par effet "hors cible". Les conséquences de cette pratique doivent encore être étudiées. Peut-être que la plante produira alors des allergènes et des toxines indésirables. De plus, les modifications opérées ne sont pas toujours ponctuelles: une modification du génome peut être très étendue, par exemple si la méthode CRISPR/Cas est appliquée plusieurs fois de suite. Mais on ne dispose pas encore aujourd'hui des données requises pour pouvoir véritablement évaluer les risques. Comme pour les méthodes classiques, les recherches correspondantes sont malheureusement très rares: on s'attarde uniquement à améliorer les applications du génie génétique. Une évaluation des risques et une réglementation sont donc primordiales AVANT l'ouverture commerciale.

Qu'est-ce qui est attendu des politiques ? Quelles décisions vont être prises ou quels débats sont en cours à l'échelle européenne ?

La demande principale est la classification et la réglementation des nouvelles techniques en tant que génie génétique et l'étiquetage de ses produits (les plantes mais aussi les animaux) comme des OGM. En Europe, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), qui est chargée de la qualification juridique de certains des nouveaux procédés de génie génétique, est très attendue. Un jugement devrait être rendu d'ici le milieu d'année, mais je crains qu'il ne laisse une marge d'appréciation. Ce n'est qu'à ce moment-là que les débats politiques vont véritablement démarrer. Il n'y a pas de consensus européen sur la question de la réglementation. Dans certains pays comme la Suède, mais aussi l'Allemagne, les partisans de la non-réglementation des nouveaux procédés ont tendance à monopoliser l'attention.

Quelles sont les chances de mettre le holà aux nouvelles techniques en Europe et en Suisse ?

Je pense qu'il y a une chance uniquement si les éleveuses et éleveurs et les paysannes et paysans – bio ou non – qui travaillent sans OGM, mais aussi les organisations qui représentent leurs intérêts et les consommateurs et consommateurs de Suisse et d'UE envoient un message clair aux politiques pour signifier leur volonté, aujourd'hui comme demain, de produire et de consommer sans modifications génétiques. Mais la pression exercée par les partisans et partisanes du génie génétique étant très forte, il est indispensable que la protestation et la résistance soient rendues plus visibles auprès du public.

Le moratoire sur les OGM n'est valable que jusqu'en 2021. Si l'initiative sur la souveraineté alimentaire est acceptée (alinéa 4), l'interdiction du génie génétique sera inscrite dans la constitution et inclura les techniques récentes de modification génétique. Est-ce une solution ?

Cela pourrait tout à fait être une solution. Mais il faut s'attendre à voir émerger de nouveaux procédés biotechnologiques que l'on ne pourra plus faire entrer dans le cadre réglementaire du génie génétique. Les avancées technologiques sont fulgurantes. Et la Suisse n'est pas une île. Evoluer vers une agriculture et une industrie agroalimentaire véritablement exemptes d'OGM n'est possible qu'à l'échelle européenne. C'est pourquoi la mise en réseau et la protestation doivent dépasser les frontières. •

INITIATIVE POUR LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Article 4: "[La Confédération] proscrie l'emploi dans l'agriculture des organismes génétiquement modifiés ainsi que des plantes et des animaux issus des nouvelles technologies de modification ou de recombinaison non naturelle du génome."
www.souverainetealimentaire.ch

MARCHE CONTRE MONSANTO

Samedi 19 Mai 2018, 14h
Grand-Rue 101, Morges / Barfüsserplatz, Bâle

PETITION - PAS D'OGM PAR LA PETITE PORTE !

www.stop-nouveaux-ogm.ch

ROULÉS DANS LA FARINE ...ÉTRANGÈRE !

BLÉ PANIFIABLE

VANESSA RENFER
PAYSANNE ET SECRÉTAIRE D'UNITERRE

RUDI BERLI
PAYSAN, SECRÉTAIRE D'UNITERRE, PRÉSIDENT DE LA SECTION GENÈVE

En Suisse, on décline du blé indigène de belle qualité, et on importe des produits de boulangerie surgelés industriels. Drôle de paradoxe à l'heure où l'on souhaite valoriser la production locale, durable et le label Swissness ! Eclairages sur les mécanismes complexes du marché de la céréale panifiable en Suisse.

La récolte 2017 de blé panifiable a été très bonne, mais étrangement ce n'est pas une bonne nouvelle pour les producteurs suisses. Selon les recensements de l'interprofession Swiss Granum, la quantité de céréales propre à la panification atteint 470'000t alors que les besoins du marché en céréales suisses se montent à 370'000t seulement. Ainsi, environ 100'000t de céréales panifiables se retrouvent en excédent cette année sur le marché.

Le 24 novembre 2017, la Fédération des producteurs suisses de céréales (FSPC) l'annonçait dans un communiqué: 25'000t de blé indigène de bonne qualité et propre à la panification, seraient déclassées, c'est-à-dire exclues de l'alimentation humaine et recyclées en matière première pour le bétail. 17'000t ne répondent pas aux exigences de qualité. Une certaine quantité pourra être attribuée aux stocks stratégiques (la Confédération mandate des entreprises privées pour maintenir un stock assurant 3 mois d'approvisionnement)

Au commencement était le blé panifiable. Les paysans suisses cultivent sur environ 82'000ha plusieurs dizaines de variétés de blé, de qualités diverses (classes Top, I, II, III et biscuit), ainsi que d'autres céréales panifiables telles que le seigle, l'amidonnier, le méteil et l'épeautre. Le blé se taille la part du lion avec 75'000ha, dont 5'000ha en bio. Des chiffres en diminution de quelque 20% par rapport au début des années 90 (source: FSPC). La production totale se situe dans une fourchette allant de 315'000 à 470'000 tonnes. Avec un taux d'autoapprovisionnement d'environ 80%, la population suisse serait largement en mesure d'absorber l'entier de la farine produite à partir de ces céréales. Là où les choses se compliquent, c'est que notre bon vieil ami le Marché fait son entrée. Les meuneries qui s'occupent de l'étape de transformation absorbent annuellement environ 400'000 tonnes de blé. A cause de différents facteurs, elles ne sont pas en mesure d'en acheter plus:

- 70'000t de blé sont importées dans le cadre du contingent tarifaire OMC; dont la moitié répond au label bio. Au total les importations

de céréales alimentaires s'élèvent à 110'000t en moyenne. Le tarif douanier est fixé par la Confédération sur la base du prix mondial et se situe autour de Fr. 23.-/dt. Ces tarifs douaniers d'importation déterminent le prix de la production indigène. Notons que la Confédération les oriente nettement à la baisse depuis cette dernière décennie.

- 4 à 5'000t de farine sont également importées annuellement, un chiffre constant et peu significatif en regard des besoins de notre pays (moins de 1%)
- Près de 140'000t de produits boulangers finis surgelés, affluent chaque année en Suisse; Avec le principe du Cassis de Dijon, ces pains importés ne sont que très faiblement taxés car il s'agit de produits transformés.

LE PAIN INDUSTRIEL DÉFERLE SUR LA SUISSE, LES BOULANGERS DISPARAISSENT. Ces produits précuits et surgelés posent d'importants problèmes dans la filière blé et pain en Suisse. A coté de Bonfrais, Bongel, Delifrance, c'est Hiestand-Aryzta qui domine ce secteur. Les pays exportateurs sont l'ancien bloc de l'Est, l'Allemagne, l'Italie, mais aussi des régions plus lointaines. Aux conditions de production de la matière première nettement moins strictes qu'en Suisse, s'ajoutent des coûts de main-d'œuvre, de bâtiments et de transports tellement bas que le produit arrive en Suisse moins cher que le produit artisanal fait avec de la farine locale. Les stations-service, dépanneurs, mais aussi les grandes surfaces, et dans une moindre mesure, les petites boulangeries qui le distribuent jouent sur une image faussée de "fait maison", "frais du jour" ou "le pain - la signature de l'Artisan" avec une cuisson finale des pains sur place et l'agréable odeur de boulangerie en prime. Selon M. Eric Emery, artisan-boulangier à Genève, ce sont environ 20% de produits surgelés importés que l'on peut retrouver en moyenne dans les boulangeries, une proportion par ailleurs bien faible en comparaison internationale. Mais ces articles sont à 100% industriels, issus de céréales de moindre qualité, ont nécessité de grandes quantités d'emballages et des



lomètres de camion pour arriver sur les étalages. Un bilan écologique peu reluisant! Avec cette évolution, c'est un métier ancestral qui disparaît. Il y a trente ans on trouvait encore 4'600 artisans-boulangers en Suisse, en 2013 selon l'Office fédéral de la statistique, il n'existait plus que 1'333 boulangeries. Chaque année, 75 boulangeries meurent en Suisse, soit plus d'une par semaine. Parallèlement, il existe dans le secteur boulanger une forte tendance à concentrer la production et à développer des magasins en franchise.

MOULINS SUISSES CONCURRENCE ACHARNÉE. Le même scénario se répète dans le secteur meunier. Au cours des dix dernières années, un tiers des moulins ont disparus et le secteur s'est fortement concentré. Deux moulins (Groupe minoteries et Swissmill (Coop) concentrent 60% du volume, en ajoutant 4 autres moulins on arrive à 85% du volume traité. Malgré une consommation de pain constante (50kg par personne) et une augmentation de la population, le volume se contracte. On assiste à un transfert du marché vers l'étranger. Quant aux exportations de produits céréaliers transformés du segment "haut de gamme", ceux-ci stagnent sous la pression du cours du franc et de la conjoncture économique européenne.

BATAILLE POUR LA TRANSPARENCE - A QUAND UN LABEL ? Contrairement au pain industriel, le pain artisanal est fait avec une fermentation lente, de manière à développer les arômes et à devenir plus digeste. Les intolérances au gluten qui se multiplient pourraient d'ailleurs être liées à l'industrialisation de la filière. Cependant une partie des boulangers sont réticents à développer un label qui pourrait ne pas s'appliquer à l'ensemble de l'assortiment vendu. Comme le veut la Fédération Romande des Consommateurs, un étiquetage plus précis, mentionnant la provenance, la composition, le lieu de fabrication et garantissant la traçabilité des produits de boulangerie précuits s'impose. Ce n'est que lorsque le consommateur pourra faire son choix en toute connaissance de cause, en fonction de critères environnementaux et sociaux, que l'on restaurera un peu la loyauté envers les artisans qui œuvrent à la mise en valeur de produits régionaux.

Vu sous l'angle de la Souveraineté alimentaire, cette situation n'est pas satisfaisante. Les importations ne devraient servir qu'à compléter la production agricole indigène lorsque celle-ci est insuffisante. Déclasser du blé d'excellente qualité est une aberration et ne devrait se faire qu'en cas de surproduction indigène. Rappelons que le coût du déclassement revient en fine aux producteurs, car il est assumé par la FSPC, et donc par les cotisations professionnelles. C'est une mesure d'allègement exceptionnelle et ne doit pas servir à compenser un marché déséquilibré par des importations qui contournent la législation. Ce sont des meuniers et des artisans qui perdent des parts de marché et subissent une pression sur l'emploi, faute de pouvoir se défendre face à la concurrence étrangère. C'est également faire fi de la volonté populaire en faveur de la sécurité alimentaire, pourtant clairement exprimée en septembre 2017. Ce sont également des dénominations mensongères de pain "fait maison" lorsqu'il a en réalité traversé la moitié de l'Europe dans un camion, témoignant d'un manque de respect à l'égard des consommateurs. Finalement c'est mépriser les paysannes et paysans suisses qui respectent à la lettre un cahier des charges exigeant pour leurs cultures de céréales, que ce soit en Bio ou en PER (Prestations Ecologiques Requises).

LES SOLUTIONS EXISTENT À PLUSIEURS NIVEAUX. Le contexte humain et sociétal actuel rend cette information choquante. Un nombre bien trop élevé d'humains ne mange pas à sa faim sur le globe, et l'on assiste à l'émergence d'un mouvement citoyen qui veut réapproprié son lien à la nourriture, et qui prend conscience, progressivement, des éléments en jeu lors de son acte d'achat quotidien. Il importe donc de bien

comprendre de quoi il retourne, et d'en déduire les moyens qui permettront dans le futur de remettre un peu de logique humaine au milieu de la logique de marché. Ceci avec l'objectif de faire vivre et de maîtriser la culture du pain depuis le champ jusqu'à l'assiette – pour développer une culture alimentaire qui réunisse tous les partenaires de la production à la consommation. L'agriculture en général et la culture céréalière en particulier représentent un secteur d'intérêt public fournissant une prestation d'intérêt général, comme la santé, la formation, les transports, les infrastructures énergétiques et la défense. Dans ce sens l'Etat doit assumer sa responsabilité et utiliser les droits de douane pour corriger les inégalités des facteurs de production entre chaque pays. Le maître-mot ici, c'est la transparence. La transparence est une condition pour une gestion de l'offre par les producteurs et une répartition équitable de la valeur ajoutée. Il est regrettable que l'Etat ne joue pas le jeu. En effet, les statistiques exactes font défaut. Une interpellation parlementaire a été déposée en mai 2017 pour connaître la consommation annuelle de produits de boulangerie, et décortiquer la filière des produits importés. Sans effet, le Conseil Fédéral a répondu par la négative.

Au niveau de la maîtrise de l'offre, la FSPC pourrait encourager les producteurs à se tourner vers la jachère florale plus rémunératrice et ainsi inverser la pression subie par l'industrie. Rapidement il faudra cependant créer une alliance entre producteurs céréaliers, meuniers et artisans-boulangers en garantissant une répartition équitable et rémunératrice pour chaque secteur et pour mettre un frein à ces importations de produits industriels. La création de marques régionales, des circuits courts et des cahiers des charges précis pourra permettre la revalorisation du travail des paysannes et des paysans producteurs céréaliers. Par exemple, en 2010 les producteurs de l'association L'Affaire Tournerève à Genève, ont lancé le premier pain façonné avec du blé genevois payé équitablement aux producteurs, c'est-à-dire 1.21 Fr par kg (bio). Depuis quelques années, de nombreuses initiatives paysannes, meuniers, boulangers artisanaux de production de pain se développent. Enfin les collectivités peuvent jouer un rôle actif en promouvant les produits d'une filière artisanale du paysan au boulangier dans la restauration collective, les cantines scolaires, les hôpitaux ou les EMS. Et on retombe sur nos pattes avec la Souveraineté alimentaire. •

ZOOM SUR LE PRIX DU BLÉ

Jusqu'au milieu des années 90, le prix d'achat du blé était garanti par la Confédération. Pour un blé de classe Top, le paysan était assuré de toucher 112.-fr. aux 100kg, un prix qui a de quoi faire pâlir en 2018. La Confédération s'étant désengagée, comme elle l'a fait pour le lait, le même blé Top ne se vend plus qu'à 52.-fr. les 100kg, soit une baisse de plus de 50% en un peu plus de 20 ans, compensée en partie par divers paiements directs. Comme nouveau moyen de pression sur le prix aux producteurs l'industrie appliquera dès 2019 un système de taxe à la teneur en protéines. Afin de rémunérer correctement la production, un prix rémunérateur devrait se situer autour de 1.-fr./kg, soit 100.-fr. les 100kg. Un tel prix rémunérateur du blé n'aurait qu'un petit impact sur le prix du kilo de pain, puisque le blé représente en moyenne 8% du prix d'un pain (moyenne entre pains spéciaux et pain blanc). Pour un prix du pain moyen de 3.50fr. une hausse de 50% du prix producteur signifierait une hausse au prix consommateur de 30cts. •

CONDITIONS DE TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE

SOLIDAIRE

CONVENTIONNELLE

TINA SIEGENTHALER

AGRICULTRICE SUR LE FONDLIHOFF PRÈS DE DIETIKON, ORGANE DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE SOLIDAIRE ET MEMBRE DE LA SECTION ZÜRICH D'UNITERRE

MATHIAS STALDER
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Un des piliers de l'agriculture solidaire consiste à assurer de bonnes conditions de travail, soit : des week-ends de libre, des vacances – y compris durant la saison – et des salaires supérieurs à la moyenne de la branche.

Avec des processus décisionnels collectifs dans une structure d'auto-gestion, l'agriculture solidaire offre de bonnes conditions pour atteindre ces objectifs. Ainsi, les professionnels qualifiés ne sont pas simplement des employé-e-s, mais des membres actifs du comité ou du groupe de gestion et en tant que tels, ils participent à la définition de leurs conditions de travail. Vendre des produits agricoles au prix du marché et répartir les gains revient à laisser le marché nous dicter notre salaire. Donc, le groupe de gestion établit un budget en début d'année, comprenant le salaire annuel des professionnels. Ce budget est adopté par les membres lors de l'assemblée annuelle et chacun-e apporte sa contribution financière proportionnellement.

Actuellement, la discussion au sein de l'association faitière en Suisse allemande porte sur la mise en œuvre des conditions de travail visées. Notamment les "Solawi" (qui s'inspirent du concept de ACP) qui existent depuis un certain temps (par ex. Radiesli, Wädichörbli, Dunkelhölzli, ortoloco) peuvent transmettre leur expérience inestimable aux coopératives plus jeunes. La définition d'un salaire correct peut figurer dans les statuts, mais l'établissement concret des salaires doit être un processus collectif. Dans la plupart des coopératives, les salaires sont relativement élevés dès le départ et dans certaines d'entre elles il y a déjà eu des augmentations de salaire. Les membres voient que les employés qualifiés gagnent des salaires supérieurs à la moyenne dans leur branche, avec environ 5'000 francs pour une semaine de 45 heures; se pose ensuite la question, si cela est justifié en comparaison avec son propre salaire. En fin de compte, une augmentation de salaire répercutée sur tous les coopérateurs ne provoque pas une grande hausse des prix. Toutefois, il est déjà arrivé qu'une partie des membres quitte l'association après une augmentation de salaire décidée collectivement et en toute transparence. Dans de tels cas, il est important d'analyser les événements (le questionnaire est un outil important pour comprendre les motivations) et d'en tirer des enseignements.

Les bons salaires, les vacances, les congés et les week-ends ne sont pas les seuls facteurs qui comptent. Durant la phase de lancement, la quasi-totalité des coopératives a connu des surcharges de travail

– autant du côté du groupe de travail bénévole que du côté des professionnels. La plupart du temps, il s'est avéré judicieux de se répartir les tâches et les responsabilités entre deux ou plusieurs personnes. Le facteur déterminant est la taille de l'entreprise – il est nécessaire qu'il y ait suffisamment de membres, ce qui demande un gros effort au groupe de gestion. Afin de surmonter cette période avec succès, l'entreprise doit être vécue comme un projet commun. Plusieurs coopératives ont fait l'expérience de tensions découlant du décalage entre l'engagement politique et démocratique de la base et les rapports de travail formels avec les professionnels et le groupe de gestion. Dans le meilleur des cas, ces tensions sont immédiatement discutées. Pour fonder une base solide, il faut que le groupe et les professionnels dédient suffisamment de temps dès le départ à créer une compréhension commune. Bien que le travail et la gestion soient collectifs, les membres du groupe de gestion doivent rester conscients de leurs rôles d'employeur-euse-s.

Tous les projets Solawi ont un point central en commun: il ne s'agit pas seulement de décider de certains paramètres, il faut développer une culture commune. Le concept de la Solawi est basé sur l'autodétermination et la participation. Cette façon de faire offre un potentiel énorme – il est possible de construire une entreprise selon des rêves communs! Dans un processus communautaire et bien structuré, ce développement est possible – tout en interagissant avec d'autres coopératives. •

Grâce aux travailleurs saisonniers et aux travailleuses saisonnières, nous avons des légumes frais et bon marché dans nos assiettes. Mais ces mêmes personnes souffrent des conditions de travail les plus précaires de Suisse.

En raison de la pression sur les prix, l'agriculture dégénère en branche à bas salaire. Le groupe de travail des associations professionnelles d'employé-e-s agricoles ABLA (Arbeitsgemeinschaft der Berufsverbände landwirtschaftlicher Angestellter), partenaire social de l'Union Suisse des Paysans (USP), s'engage entre autres pour de meilleures conditions de travail. Mara Simonetta, agricultrice et secrétaire générale de l'ABLA décrit leurs objectifs comme suit: "Nous nous engageons principalement pour une harmonisation des salaires et des heures de travail hebdomadaires dans l'agriculture suisse pour remédier à l'écart salarial entre la Suisse romande et la Suisse orientale. Actuellement, la semaine de travail est de 45h dans le canton de Genève et jusqu'à 66h dans le canton de Glaris – et ce pour un même salaire minimal de 3'235 francs!"

Un autre objectif de l'ABLA est l'amélioration du contrat-type de travail (CCT) négocié il y a trois ans entre employeur-euse-s et employé-e-s. L'ABLA aimerait surtout supprimer la différenciation entre les exploitations d'élevage et celles sans élevage, puisqu'elle permet d'appliquer des heures de travail hebdomadaires différentes, actuellement respectivement 52,25 h/se-

maine et 49,5 h/semaine. L'ABLA est d'avis qu'il s'agit là d'une discrimination flagrante et absolument injuste.

L'ABLA conseille les employé-e-s en matière de contrat de travail, rapports de travail, congés, vacances, heures supplémentaires, résiliations, etc. Par ailleurs, elle siège dans plusieurs commissions qui s'occupent de la définition des contrats-types de travail cantonaux, de divers aspects de sécurité dans l'agriculture, des salaires indicatifs et des heures de travail hebdomadaires.

Mara Simonetta n'a que peu ou pas d'expérience avec le travail au noir dans l'agriculture. Mais elle est convaincue que l'USP ne le tolère pas du tout et le condamne sévèrement.

Philippe Sauvin de l'Autre Syndicat a un avis divergent sur le sujet. Il estime qu'entre 5'000 et 8'000 personnes travaillent illégalement dans l'agriculture – en plus des 15'000 migrant-e-s qui y travaillent en situation régulière. "En général, on peut dire que les contrôles qui se basent sur les CCT découvrent peu d'infractions, puisque les CCT ne sont pas obligatoires." Par conséquent, Philippe Sauvin est d'avis qu'il faudrait mettre la priorité sur des conditions de travail contraignantes, afin de régulariser les migrant-e-s en situation illégale. L'Autre Syndicat réclame depuis longtemps des normes contraignantes, mais jusqu'à présent, le SECO se satisfait des conventions collectives de travail cantonales.

"En raison de l'isolation sociale, des lacunes linguistiques et du soutien syndical défaillant, il est particulièrement difficile pour les salarié-e-s agricoles migrant-e-s de se défendre en cas d'abus salarial, de prestations sociales manquantes ou d'heures supplémentaires impayées, et de faire valoir leurs droits", affirme Sarah Schilliger, sociologue et chercheuse en migration. Elle se réfère au succès de la campagne des "Sezonieri" en Autriche (www.sezonieri.at). Cette initiative, lancée par divers acteurs du milieu social, migratoire et politique, renseigne les saisonniers et les saisonnières sur leurs droits par une documentation plurilingue et des rencontres personnelles dans les champs; des campagnes d'affichage sur leurs droits; et elle les soutient également individuellement et collectivement dans la défense de leurs droits.

En votation le 23 septembre prochain, l'initiative pour la souveraineté alimentaire exige, entre autres, une harmonisation des conditions de travail sur l'ensemble de la Suisse, ainsi qu'une agriculture rémunératrice permettant des salaires équitables également pour les employé-e-s. •

EXEMPLES DANS L'AGRICULTURE SOLIDAIRE

	TaPatate ! à Wallenbuch (BE)	meh als gmües à Zürich
Salaire mensuel brut	4'500 - 5'000 CHF	4'500 - 5'215 CHF
Nb d'heures de travail par semaine 100 %	42h	45h
Nb de semaines de vacances	4 semaines	5 semaines (aussi en haute saison)
Week-ends libres	Oui	Samedi journée de participation des membres, Dimanche libre
Heures supplémentaires	Remboursement/Compensation	Temps de travail annualisé, Compensation en hiver

17 AVRIL

JOURNÉE DES LUTTES PAYSANNES

BERNE - MANIFESTATION DEVANT L'OFAG

MATHIAS STALDER, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Rudi Berli, président de la section Genève, a vertement critiqué l'Office Fédéral de l'Agriculture (OFAG) lors de la manifestation du 17 avril devant ses bureaux à Berne-Liebefeld. L'OFAG a bafoué la loi et la Constitution. Rudi Berli a appuyé ses critiques en énumérant divers points de la loi sur l'agriculture qui ne sont pas respectés, comme par exemple la durabilité et les mesures pour améliorer le revenu des agriculteurs. L'initiative pour la souveraineté alimentaire apporte des solutions à ces points et vise le renforcement d'une agriculture paysanne diversifiée. Pierre-André Tombez, président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire, a insisté sur le déséquilibre du marché: beaucoup de producteurs et peu d'acheteurs qui profitent de leur pouvoir. Il vaut la peine de renverser ce rapport de force en imposant des conditions-cadre, avec des prix équitables, des contrats-types à long terme et une gestion des quantités, pour réellement satisfaire les besoins de la population. Pour sa part, Ulrike Minkner, vice-présidente d'Uniterre, a souligné l'importance de produire des aliments plus sains et de construire des ponts entre les consommateurs et les producteurs. La manifestation s'est terminée autour d'un apéro et en musique avec le groupe "Los Hermanos Perdidos". •

GENÈVE - CERRO LIBERTAD

ROMAIN HOULMANN, COORDINATEUR ALLIANCE-SA

Le 17 avril, journée des luttes paysannes, Maria Montavez du syndicat andalou des journaliers agricoles (SOC/SAT) était à Genève pour échanger autour de l'accès à la terre des paysan-ne-s en Espagne et en Europe. Maria a partagé son expérience dans la province de Jaen, qui témoigne de la vitalité des initiatives paysannes en Europe. Maria occupe depuis plus d'un an un terrain utilisé pour la spéculation par une grande banque espagnole où, avec 200 autres journaliers agricoles, elle a retravaillé la terre et cultivé des oliviers et des cultures vivrières. Mais, alors que la banque empoche les subventions européennes, les paysan-ne-s sont criminalisé-e-s pour leur action. La soirée s'est conclue par un appel à la résistance et à la solidarité des luttes pour la souveraineté alimentaire des peuples! La tierra no se vende, el Cerro se defiende! •

BRUGGEN (SG) - CRÉER DES PETITES CELLULES

ALICE FROIDEVAUX, MEMBRE D'UNITERRE

Le comité régional St. Gall / Appenzell d'Uniterre a convié cette rencontre thématique et de mise en réseau à Bruggen. Après une introduction de Jörg Rechtsteiner du comité d'initiative pour la souveraineté alimentaire, la discussion s'est centrée sur le futur de notre politique agricole et alimentaire. Pour la bonne ambiance, le Trio Spindle a joué son mélange de musiques du monde et musique appenzelloise traditionnelle. Tout à fait dans le ton, puisque la souveraineté alimentaire concerne autant le local que le reste du monde! "Penser global, agir local!" fut à nouveau la conclusion de la table ronde. "Il nous faut constituer beaucoup de petites cellules afin de devenir un grand mouvement", dit Jörg Rechtsteiner. Et pour conclure cette soirée: un apéro concocté avec amour par Liliane Künzle avec des produits de paysannes et paysans de la région, accompagnés d'une bière locale. •

LAUSANNE - TABLE RONDE

MICHELLE ZUFFEREY, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

"Souveraineté alimentaire: vers la concrétisation d'une société meilleure." Une table ronde organisée par Le Courrier et Uniterre à la Maison de Quartier Sous-Gare. Avec la participation d'Alice Glauser-Zufferey, parlementaire nationale; Giulia Onori, semaine du goût; Cyril de Vries, géographe et consommateur; Michelle Zufferey, Uniterre. Modération: Philippe Bach, du journal Le Courrier. Dans le public, des citoyennes et citoyens "consomm'Acteurs". Et c'est bien autour du fait que tout le monde est concerné par l'agriculture dont il a été question: le droit à des aliments sains, régionaux et de saison, non dénaturés par des processus industriels, le droit à la traçabilité et à la transparence. Les questions ont également porté sur la mise en place concrète de la souveraineté alimentaire. Au final, tout le monde était d'accord avec le constat que le système alimentaire actuel n'est pas durable, que nous sommes soumis à un diktat de l'agro-industrie et de la grande distribution qui transforme la culture des goûts des consommateurs dès leur plus jeune âge et dépouille l'acte de se nourrir des savoir-faire traditionnels et de son importance sociale et culturelle. Les moyens de l'agro-industrie et de la grande distribution sont énormes, ainsi que leur influence sur le politique. Les paysannes et paysans ne peuvent pas à eux seuls changer le système. Il faut le soutien et le lobby de citoyen-ne-s et pour que cela puisse avoir lieu, il faut une information libre et indépendante et donc une presse indépendante! voir le film de la soirée www.uniterre.ch/17avril2018-LS •

ZÜRICH - BRUNCH

MATHIAS STALDER, SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le dimanche 15 avril, le groupe régional de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire a organisé un brunch à Zürich. Par un temps magnifique, environ 70 personnes ont pris le chemin du Wandellust. Balthasar Glättli, Conseiller National des Verts, a abordé les thèmes de l'agriculture et des subventions à l'exportation. "L'industrialisation de l'agriculture a conduit les paysannes et paysans du Sud - qui auparavant produisaient pour eux-mêmes, pour leur village ou leur région (économie de subsistance) - à perdre leurs moyens de subsistance de base." Les subventions à l'exportation détruisent les marchés locaux. Peter Kunz, sélectionneur, a insisté sur l'importance de l'indépendance de la sélection des variétés et l'indépendance de la recherche. Et ce, également dans le domaine du Bio, car là aussi un petit nombre de multinationales des semences dominant et peu de consommateur-trice-s en ont conscience. Tina Siegenthaler a présenté son travail dans l'organe de coopération pour l'agriculture solidaire et a souligné que notre initiative améliore également les conditions-cadre pour l'agriculture contractuelle. La chanteuse et compositrice Irene Mazza a accompagné de sa musique cette soirée très réussie.

TROGEN: en Appenzell aussi un événement a eu lieu pour mieux faire connaître l'initiative. Une discussion engagée, de la nourriture locale délicieuse et de la musique de "Gad'ase" à l'auberge Schäfli de l'hôte Ueli Künzle. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation ou qui ont assisté à ces événements! •

ARTICLES COMPLET ET PHOTOS

www.uniterre.ch/17avril2018

LA VIA CAMPESINA ET LE PROCESSUS DE PAIX EN COLOMBIE

PHILIPPE SAUVIN
L'AUTRE SYNDICAT, MEMBRE DE LA DÉLÉGATION DE LA VIA CAMPESINA

La Via Campesina est mandatée par les signataires des accords de paix pour l'accompagnement du processus de paix signé le 24 novembre 2016 à Bogotà sur le point 1, relatif à la réforme rurale intégrale, qui est en relation directe avec le point 4 concernant le remplacement des cultures d'usage illicite. Ce mandat s'exerce conjointement avec le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'UE (Union Européenne). Si la Via Campesina s'implique dans la mise en œuvre des accords de paix c'est bien parce nous sommes une organisation de base paysanne et que plusieurs organisations paysannes et syndicales colombiennes sont partie prenante du processus. [...] Article complet: www.uniterre.ch/fr/colombie •

FOIRE DES SEMENCES À DJIMINI

OLIVIA ET MARLÈNE
SEMENCES DE PAYS

Difficile de parler de souveraineté alimentaire sans évoquer la multiplication des semences et la sélection de variétés adaptées aux agricultures paysannes. L'ASPSP (l'association sénégalaise des producteurs de semences paysannes), organisatrice de la 6ème édition de la foire ouest africaine de semences, lance le débat avec comme fil rouge de l'événement: Souveraineté alimentaire – quel rôle pour la semence? Nous, jardinière-s de l'association Semences de pays, travaillant dans le canton de Genève, nous sommes déplacé-e-s à Djimini en haute-Casamance, à l'occasion de cette foire. L'ASPSP travaille depuis 13 ans sur la création d'un réseau de semences paysannes au niveau national. Elle est constituée de producteurs/trices et valorise les systèmes d'échanges existants dans les communautés paysannes. Nous avons à apprendre de son travail et de ces systèmes semenciers paysans. Face aux multinationales, il est nécessaire de s'organiser et de se renforcer entre différent-e-s militant-e-s, à travers des moments d'échange et de partage de pratiques et d'expériences. C'est dans cette optique que nous nous sommes rendu-e-s à Djimini. Pour en savoir plus: www.uniterre.ch/djimini •

DROITS PAYSANS - ADOPTION RECOMMANDÉE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

MICHELLE ZUFFEREY
SECRÉTAIRE D'UNITERRE

Le 13 avril dernier, le Parlement européen a adopté une résolution importante sur les violations des droits des peuples indigènes dans le monde, dont un exemple est l'accaparement des terres. Cette résolution inclut la recommandation aux états membres de l'Union européenne d'adopter la Déclaration sur les droits des paysan-ne-s et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Le draft final a été négocié du 9 au 12 avril à Genève et sera mis au vote au Conseil des Droits de l'Homme en juin prochain. Cette décision est extrêmement positive. Elle appuie les groupes de lobby en faveur de la déclaration et pourrait avoir un impact déterminant auprès des pays qui hésitent sur la position à adopter. Sachant que la déclaration englobe le principe de souveraineté alimentaire, cette décision du Parlement européen témoigne de l'importance et de la pertinence de ce principe. Débattu également au sein de la FAO, du Conseil des Droits de l'Homme et de ses 47 Etats membres, il est un thème d'actualité. Notre initiative pour la Souveraineté alimentaire s'inscrit donc dans une mouvance politique qui déborde nos frontières. •

GRÂCE À NOTRE RÉSEAUTAGE BIO SUISSE A CHANGÉ SA POSITION

Le comité de Bio Suisse avait déjà choisi de recommander le Non à l'initiative pour la souveraineté alimentaire et la liberté de vote pour l'initiative pour des aliments équitables. Lors de la réunion des délégués du 18 avril 2018, les délégué-e-s ont pris la position inverse et décidé de recommander le Oui à l'initiative pour des aliments équitables et la liberté de vote pour la nôtre. Ce revirement a été essentiellement le fruit de l'engagement des membres d'Uniterre Rudi Berli, Maurus Gerber et Ulrike Minkner. Et c'est également grâce à la lettre ouverte aux délégué-e-s de Bio Suisse, dans laquelle 120 femmes les prient de recommander le Oui aux deux initiatives, que ce succès partiel a été possible.

ENGAGEZ-VOUS À UNITERRE, METTEZ-VOUS EN RÉSEAU, AINSI NOUS GAGNONS DU POIDS DANS LES DÉBATS POLITIQUES!

DEVENIR MEMBRE D'UNITERRE

www.uniterre.ch/membre
CH51 8013 9000 0228 4965 5

SEMAINE SUISSE DU GOÛT 2018

Le délai d'inscription a été prolongé jusqu'au 15 mai. Inscription gratuite pour les membres Uniterre. Inscrivez-vous! www.gout.ch

FÊTE ROMANDE DES YODLEURS

Yverdon accueille du 29 juin au 1^{er} juillet 2018 la 29^e fête romande des Yodleurs. Au programme: concours de Cors des Alpes, marché artisanal et folklorique, concours de Yodel, concerts, etc. www.yverdon2018.ch

ACCÈS À LA TERRE - ADDENDUM

Complément d'information à l'article "Comment faciliter la transmission?" paru dans le journal d'Uniterre de mars: L'Association des petits paysans a un service de courtage qui s'adresse à tous les exploitants et repreneurs potentiels, indépendamment de la taille ou de la production du domaine à remettre ou recherché. www.remisedeferme.ch

VOTATION INITIATIVE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2018

PROMOUVOIR L'INITIATIVE POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE SUR VOTRE FERME!

Chères paysannes, chers paysans,
La campagne de votation démarre. La votations aura lieu le 23 septembre 2018. Actuellement nous préparons le matériel pour promouvoir notre initiative: affiches, bâches, panneaux, autocollants, etc.

Réfléchissez

- au type de matériel existant dont vous auriez besoin (affiches, bâches, etc.);
- où vous pourriez l'afficher sur votre exploitation pour bonne visibilité (depuis les routes, carrefours, voies ferrées, etc.);
- comment informer vos client-e-s et les impliquer dans la campagne.

Contactez-nous!

Un grand merci!

info@souverainete-alimentaire.ch

COURS : PROMOUVOIR LE FAIT MAISON PAR LE CLASSEUR "GOÛTS ET SAVEURS"

Le 24 mai 2018 à Lausanne.

Le "fait maison" a le vent en poupe en ce moment, et ce pour plusieurs raisons. Cela prend encore plus d'importance lorsque l'on fait attention aux produits que l'on sélectionne pour réaliser ses préparations. Lors de cette formation, nous présenterons les derniers produits phares soit:

- La filière chevaline avec présentation, historique et dégustation.
- La production de safran en Suisse.
- La promotion de la truffe.

Ces produits feront l'objet de fiches techniques qui pourront compléter le classeur "Goûts et Saveurs" dès 2019.

Inscription au cours ou commande du classeur "Goûts et Saveurs - Guide de l'autoapprovisionnement":

www.agridea.ch contact@agridea.ch

AGENDA

Vernissage : Expo itinérante Souveraineté

Alimentaire

ven 11 - dim 13 mai
foire agricole Bio de Moudon

Rencontre pour une agriculture solidaire, alternative et autogérée

sam 19 - lun 21 mai 9h-18h
Biohof Erlengut, Erlenstrasse 41, 3612 Steffisburg

Marche contre Monsanto 2018

samedi 19 mai 14h
Grand-Rue 101, Morges / Barfüsserplatz, Bâle

Cours : Promouvoir le fait maison par le classeur « Goûts et Saveurs »

je 24 mai à Lausanne
sur inscription contact@agridea.ch

DETAILS SUR NOTRE SITE

www.uniterre.ch/actions/agenda

FAIRE UN DON À UNITERRE

Banque Raiffeisen Broye Vully Lacs
1564 Domdidier
CCP de la Raiffeisen 17-1378-2
IBAN : CH18 8013 9000 0228 4966 7
Uniterre - av. du Grammont 9 - 1007 Lausanne

CONTACTS SECTIONS

Neuchâtel Philippe Reichenbach 079 640 89 63

Genève Rudi Berli 078 707 78 83

Fribourg Stéphane Mauron 026 655 16 27

Vaud André Muller 021 652 75 50

Jura 021 601 74 67

Chablais Pierre Moreillon 024 499 21 17

IMPRESSUM

Secrétariat / Publicité

Uniterre, av. du Grammont 9, 1007 Lausanne,
021 601 74 67 www.uniterre.ch info@uniterre.ch

Responsable du journal

Charles-Bernard Bolay, 079 409 14 42 charles-bernard@bluewin.ch

Abonnements et changements d'adresse

Claude Mudry, 079 365 76 10, c.mudry@uniterre.ch

Traductions

Stefanie Schenk 6
Clara Zylberberg 3

Photographies

Eric Roset, www.eric-roset.ch Frontseite, 4-5

Maquette

Dacha et Boris Abbet, atelier Soiuz, www.soiuz.ch

Imprimerie

Imprimerie du Journal de Sainte-Croix et Environs
1450 Sainte-Croix, 024 454 11 26
Imprimé sur papier certifié FSC-Mix.

MARCHE CONTRE MONSANTO
SAMEDI 19 MAI, 14H
GRAND-RUE 101, MORGES

PARABOL BOLUS naturel
Cellules hautes
026 913 79 84
www.lgc-sa.ch ONLINE SHOP

150 ANS LE COURRIER
OFFRE 150 ANS
ABO WEB 150.- au lieu de 229.-*
ABO COMBI 200.- au lieu de 299.-*
* Pour tout nouvel abonnement Web ou Combi d'une année conclu en 2018.
ABONNEZ-VOUS!
S'abonner au Courrier c'est promouvoir
un journalisme humaniste et indépendant.
lecourrier.ch/abo, abo@lecourrier.ch

Crésus
Uniterre utilise les logiciels Crésus. Et vous ?
Crésus Comptabilité, Crésus Salaires et Crésus Facturation : le trio gagnant
Avec plan comptable pour l'agriculture. www.cresus.ch